



AV. JUPITER 180
1190 FOREST
T.02 527 37 92

Appel à candidatures

La FELSI recrute immédiatement (au plus tard pour le 26/08) un·e

FORMATEUR·TRICE (mi-temps)

Missions et tâches attendues dans le cadre de la charge de mission :

- Devenir un·e Formateur·trice-Animateur·trice des Communautés d'Apprentissage Professionnelles (CAPs), présentes dans la Formation Professionnelle Continue FELSI, en ayant au préalable, suivi la formation organisée par l'IFPC ;
- Se coordonner avec la Cellule de Soutien et Accompagnement (CSA) afin de construire les ces CAPs ;
- Dispenser les formations auprès des équipes éducatives de l'enseignement obligatoire de la FELSI tous niveaux confondus.

Connaissances spécifiques nécessaires à la réalisation du travail :

- Connaissance des avancées pédagogiques récentes en lien avec les enjeux du Pacte pour un Enseignement d'excellence ;
- Connaissance des référentiels de compétences ;
- Aptitude à exercer une analyse critique ;
- Ouverture à l'innovation pédagogique ;
- Capacité à élaborer ou ajuster des scénarios pédagogiques en fonction des projets pédagogiques des écoles ;
- Aptitude à partager le travail et à collaborer avec d'autres personnes ;
- Aisance relationnelle ;
- Autonomie et capacité d'initiative, sens de la créativité ;
- Rigueur dans le travail, organisation efficace des tâches ;
- Adaptation aux situations imprévues et aux surcharges ponctuelles de travail.

Caractéristiques de l'emploi :

- Détachement dans un congé pour mission article 6 pour un mi-temps ;
- Les modalités et obligations relatives au régime des congés de maladie sont applicables telles que précisées dans le décret du 22 décembre 1994 portant des mesures urgentes en matière d'enseignement ;
- Lieu de travail : le·la chargé·e de mission sera amené·e pour accomplir ses missions à se rendre dans les locaux de l'Administration, dans les écoles de la FELSI, au siège de la FELSI... ;
- Le poste est ouvert à tous les membres du personnel engagés à titre définitif ;
- Le·la chargé·e de mission sera amené·e à devoir suivre une formation IFPC avant de pouvoir prendre en charge les CAPs.
- Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur candidature (CV et lettre de motivation) pour le **25 mars 2024** au plus tard, à l'attention de :

Michel BETTENS
avenue Jupiter 180
1190 Bruxelles
secretariat@felsi.eu

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Valérie LEONET au
02 / 527 37 92 ou secretariat@felsi.eu